

Le 28 juin 2021

Chambre de Commerce et d'Industrie d'Haïti
Attention: Monsieur Laurent SAINT-CYR
Président

Monsieur le Président,

Après avoir successivement occupé les fonctions de Secrétaire-Général sous la présidence de feu M. Maurice Lafortune puis de vice-président sous la présidence de M. Réginald Boulos, j'ai, de 2006 à 2009, assumé la présidence de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Haïti (CCIH) de laquelle j'ai pris mes distances quelques mois après avoir passé le maillet à mon successeur élu. Aujourd'hui, je me vois dans l'obligation de m'adresser publiquement à vous qui assumez la présidence de cette institution vieille de plus de 125 ans.

En effet, je m'insurge du silence inacceptable de cette Chambre de référence qui a toujours su par le passé marquer du sceau du rejet publique toute déviation des instances gouvernementales dès que l'occasion se présentait et arrivait à faire changer le cours des événements. Les interventions ponctuelles, courageuses, patriotiques et fortes d'anciens présidents de la CCIH, comme un Gérard Bailly, un Ludovic Louhisdon, un Fritz Kénol, un Olivier Nadal ou un Maurice Lafortune (pour ne citer que ceux-là) à des moments cruciaux de la vie nationale ont, sans conteste, marqué l'histoire et imposé le respect dû aux membres de la CCIH et à la population en général, et ce, quelque fût l'occupant du palais national.

Aujourd'hui, des entrepreneurs sont arnaqués, leurs entreprises vandalisées et pillées, leur vie menacée et certains sont même ouvertement victimes de persécutions politiques. Or nous constatons le silence assourdissant, incompréhensible de la CCIH qui se devait non seulement de se mettre en croix contre tels répréhensibles faits mais aussi d'entamer les dynamiques nécessaires visant à redresser la situation.

Si certaines associations ont manifesté leur mécontentement vis-à-vis de la situation générale, d'autres associations par contre, ne réagissent pas ouvertement pour défendre les intérêts de leurs membres victimes de l'inacceptable. Il n'est pas concevable que la CCIH, elle aussi, garde ce mutisme qui ajoute de l'amertume à la blessure de ces entrepreneurs bafoués dans leurs efforts de création d'emplois si utiles au pays. La CCIH se doit de rester une institution noble !

Notre simple propos aujourd'hui, Monsieur le président de la CCIH, est de vous inviter à dénoncer publiquement les abus dont sont victimes les entrepreneurs et imposer les corrections à ces dérives.

En espérant que notre présente lettre ouverte saura porter son fruit, veuillez accepter, Monsieur le président de la CCIH, nos patriotiques salutations.



Jean-Robert Argant
Ancien Président de la CCIH